

A la demande de Marius Collot, Jean-Pierre Sueur était intervenu auprès de Guillaume Pépy, président de la SNCF, au sujet de la sécurité des voyageurs à la gare de Briare et de la présence d'un agent permanent.

Guillaume Pépy vient de lui répondre : *« Je peux vous assurer que la sécurité de nos clients, notamment lors de la traversée des voies, est primordiale et nous y veillons constamment. La gare de Briare est équipée d'une signalisation automatique lumineuse, conformément à la réglementation. Les clients sont avisés de son fonctionnement grâce à un affichage sur les quais. Toute modification relève, par ailleurs, de la compétence de Réseau Ferré de France (RFF), en fonction du suivi des flux de voyageurs.*

*Ce suivi régulier peut donner lieu à la mise en place d'une mesure temporaire lorsque le trafic augmente significativement. Ainsi, depuis fin juillet, un agent assure une aide complémentaire à la traversée des voies en gare de Briare.*

*Cependant, aucune mesure ne saurait prévenir totalement les risques d'accidents dus à des comportements inattentifs. C'est pourquoi j'ai demandé à mes services d'engager très prochainement des actions de prévention, en concertation avec la mairie de Briare, afin d'attirer l'attention du public sur les risques et les dangers du monde ferroviaire.*

*Je vous confirme les engagements pris par la SNCF en début d'année vis-à-vis du maintien du guichet en gare de Briare. Je regrette sa fermeture ponctuelle cet été, liée à des aléas d'exploitation, et je vous informe qu'un nouveau vendeur est en place depuis le 6 octobre dernier ».*

>> [Lire la lettre de Guillaume Pépy](#)

.